

- Toiles de verre
- Plâtre et dérivés
- Anciennes peintures :
Hydrodiluables - Acryliques -
Glycérophthaliques
- Anciennes maçonneries :
Béton - Enduit de ciment - Briques



*Information sur le niveau d'émission de
substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+ (très
faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture décorative composée de résine acrylique en phase aqueuse.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTÉRIEUR

Surfaces murales et plafonds

Propriétés :

- Applicable à l'airless
- Grande facilité d'application : permet un travail rapide et soigné
- Recouvrable dans la journée
- Bonne matité
- Adaptée aux chantiers économiques

Caractéristiques :



= 7 à 10 m²/L



= 1 h



= 5 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

*Le rendement est variable en fonction de la porosité et du relief du support.
Le séchage est variable selon la température et l'humidité ambiante.*

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** mat
- **Matériel :** Brosse, manchon polyester 13mm, 9mm ou 6mm en fonction de la finition ou pistolet airless buse verte 5/17 ou 5/19 , pression 150 à 180 bars, filtres 100 mailles
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Conditionnement :** 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1.58 +/- 0.05
- **Extrait sec (pondéral) :** 62 +/- 2%
- **Taux de brillance à 60° :** <5%
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/L (2010).
Ce produit contient max 5 g/L de COV.

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant.
- **Eliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds poreux** (plâtre et dérivés, anciennes maçonneries) : appliquer une couche de **laur express primaire** ou **laur express glycero**.

Voir les fiches techniques des produits cités

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au DTU 59.1.
- **Sur fonds neufs et toile de verre, appliquer 2 couches comme suit** :
 - 1ère couche de peinture préalablement diluée de 5 à 10% d'eau.
 - 2e couche de peinture non diluée.
- **Sur fonds peints (fonds blancs)** : application possible en 1 couche directe et bien fournie.
- **Sur fonds peints (teintes soutenues)** : appliquer 2 couches directes sans dilution.
- Dans tous les cas, respecter un temps de séchage de 5 heures entre chaque couche.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant et pendant l'utilisation.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.lauragais-peintures.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50

Mail : contact@lauragais-peintures.fr www.lauragais-peintures.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015